

ANNEXE - G

Fiches Espèces d'intérêt communautaire

PIC NOIR **A236**

Ordres : Piciformes

Famille : Picipes

Nom scientifique : *Dryocopus martius*

Biométrie :

Taille : 45 à 47 cm

Envergure : 64 à 68 cm

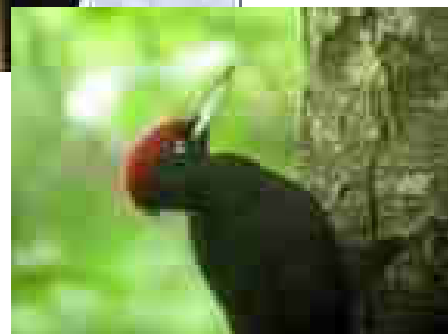
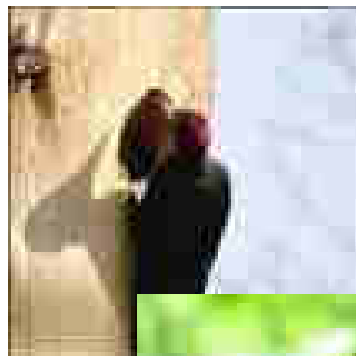
Poids : 300 à 350 g ;

Longévité : 11 ans

Distribution : Espèce présente en France à l'état sauvage.

Statut : nicheur sédentaire.

Espèce protégée : annexe I Directive Oiseaux, annexe II de la convention de Berne, espèce totalement protégée en France, en Wallonie et au Grand-duché de Luxembourg



Identification :

C'est le plus grand pic (46 cm). Aisément reconnaissable par sa couleur entièrement noire, avec une calotte rouge vif s'étendant du front jusqu'à l'arrière de la nuque. La langue des pics est effilée, très longue, visqueuse et pourvue de nombreux corpuscules de tact, dont l'extrémité petite, plate et pointue, est ornée de petits crochets. Elle peut-être projetée loin en avant. Leurs tarses sont courts et les doigts pourvus d'ongles solides et recourbés. Deux sont dirigés en avant et deux en arrière, ils leur permettent de grimper facilement aux arbres tout en prenant appui sur les plumes de la queue, excessivement robustes.

Habitat :

Il fréquente les espaces arborés nécessaires à son alimentation et à son mode de nidification. On le retrouve donc dans la taïga, les bois de toutes tailles, les forêts que ce soit en plaine ou en altitude. Il affectionne indifféremment les grands massifs de conifères ou de feuillus, pourvu qu'ils possèdent de grands arbres espacés. Il s'accommode de toutes les essences (hêtres, sapins, mélèzes, pins).

Son aire géographique est exclusivement eurasiennne : Europe entière, Sibérie, nord de l'Asie jusqu'au Japon inclus.

Risques / Menaces :

Sensible notamment à la disparition des habitats, la diminution des grands massifs forestiers et la coupe des vieux arbres.

La chasse illégale est aussi un problème important.

Il n'est pas menacé actuellement de régression ou de disparition sauf dans certaines régions.

Toutefois, le Pic noir reste une espèce rare, liée aux stades matures des forêts.

Le risque essentiel est l'abattage des loges de nidification et les dérangements dans les forêts périurbaines.

Un raccourcissement des révolutions provoqueraient une diminution de l'offre de l'habitat.

Mesures de gestion favorables à l'espèce :

Pour la nidification :

- Maintien des arbres à loge lors des éclaircies pour éviter, autant que possible, le départ du couple installé. Cette mesure est favorable aux espèces cavernicoles qui dépendent des loges de Pic noir pour se reproduire (ex : Chouette de Tengmalm). Le Pic noir est considéré comme une espèce clé pour d'autres espèces cavernicoles ne creusant pas de loge ;
- Bonne répartition des classes d'âges surtout en hêtraie pour garantir la pérennité de l'offre en site de nidification ;

Pour la recherche de nourriture :

- Maintien de bois morts sur pied lors des passages en éclaircies ;
- Protection des fourmilières

MILAN ROYAL **A074**

Ordres : Accipitriformes

Famille : Accipitridés

Nom scientifique : *Milvus milvus*

Biométrie :

Taille : 55 à 65 cm

Envergure : 145 à 165 cm

Poids Femelle : 950 à 1300 g ;

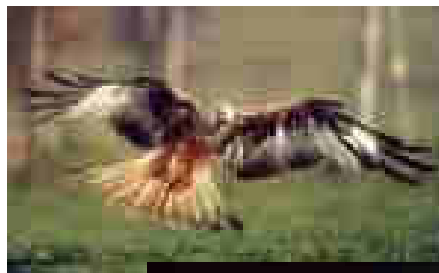
Poids Mâle : 750 à 1050 g

Longévité : 26 ans

Distribution : Espèce présente en France à l'état sauvage.

Statut : nicheur, migrateur, hivernant.

Espèce protégée : annexe I Directive Oiseaux, annexe II de la convention de Berne, annexe II de la convention de Bonn ; annexe I de la convention de Washington, espèce totalement protégée en France, en Wallonie et au Grand-duché de Luxembourg



Identification :

Le milan royal arbore un plumage châtain-roux, avec la tête blanchâtre rayée. Le corps est gracile, les ailes étroites, la queue profondément échancrée. La femelle est un peu plus claire. Le dessus est brun noir roussâtre prolongé par deux longues ailes étroites dont les extrémités digitées sont noires. Vu d'en dessous, la milan royal présente une « main » blanche sous les ailes. La queue rousse et très échancrée permet de grandes qualités dans la navigation et les changements de direction. La poitrine et l'abdomen brun-roux sont finement rayés de noir. La base du bec et le tour des yeux sont jaunes, ainsi que les pattes. Les iris sont ambrés et procurent une vue excellente, près de huit fois supérieure à la moyenne humaine

Habitat :

Le milan royal affectionne les forêts ouvertes, les zones boisées éparées ou les bouquets d'arbres avec des zones herbeuses proches, des terres cultivées, des champs de bruyères ou des zones humides.

Les massifs d'étendue restreinte et les lisières forestières en paysage de campagne lui conviennent, en régions montagneuses surtout mais également en plaines, pour peu que ces boisements comprennent des grands arbres favorables à la nidification.

Il se rencontre donc dans une large gamme de milieux où alternent des groupes d'arbres avec des étendues de végétation rase, pelouses naturelles pâturées, prairies et cultures à faible recouvrement.

Distribution : Le Milan royal ne se reproduit qu'en Europe. On le trouve des îles Britanniques (Pays de Galles) en passant par la France, le sud de l'Espagne, et jusqu'au sud de la Suède et le nord des pays Baltes. Il occupe aussi les îles méditerranéennes, l'Italie, les Balkans et le sud-ouest de la Russie.

En France, il occupe actuellement une bande de territoire qui s'étend du Nord-Est du pays au Massif central, avec un peuplement qui se prolonge au Sud-Ouest sur le piémont pyrénéen et une population insulaire en Corse.

L'espèce a subi une nette régression depuis le XIXème siècle qui se poursuit dans le Sud et l'Est de l'Europe. Toutefois, elle est donnée actuellement pour stable dans son bastion allemand et des signes d'amélioration sont signalés dans certaines régions du centre et du Nord-Ouest de l'Europe.

Risques / Menaces :

La répartition mondiale de cette espèce se limite pratiquement à l'Europe. En dehors de l'UE, se trouve à quelques endroits très localisés de l'Europe orientale et au sud-ouest de la Russie. La persécution par l'homme, la chasse, les empoisonnements et la modification des habitats sont les menaces principales pour l'espèce, et dans une moindre mesure les collisions et l'électrocution avec les lignes électriques.

Mesures de gestion favorables à l'espèce :

- Suspendre des travaux forestiers en avril-mai à proximité des nids occupés ;
- Réduire de l'emploi des produits agropharmaceutiques ;
- Interdire d'utiliser des appâts empoisonnés qui touchent aveuglément n'importe quelle espèce ;
- Favoriser des mesures visant au maintien d'un paysage diversifié (de type bocage par exemple) ;
- Enfouir les lignes à haute tension ;
- Sensibiliser les différents publics au rôle écologique des rapaces.

MARTIN PÊCHEUR

D'EUROPE

A229

Ordres : Coraciiformes

Famille : Alcedinidés

Nom scientifique : *Alcedo atthis*

Biométrie :

Taille : 16 à 17 cm

Envergure : 24 à 26 cm

Poids : 40 à 45 g

Longévité : 15 ans

Distribution : Espèce présente en France à l'état sauvage.

Statut : nicheur, migrateur, hivernant.

Espèce protégée : annexe I Directive Oiseaux, annexe II de la convention de Berne.



Identification :

Le mâle adulte possède un front, un capuchon, une nuque et des moustaches barrés de bleu-vert et de bleu brillant. Les lores foncés sont surmontés d'une ligne rousse, les joues et les parotiques sont rousses. Le menton, la gorge et la tache du cou affichent une couleur blanche teintée de chamois jaunâtre. Les ailes sont bleu-vert. Les scapulaires et les couvertures présentent une couleur verte avec des extrémités bleu vif qui contraste avec la teinte bleu cobalt brillant du manteau, du dos et du croupion. Les sous-caudales sont un peu plus foncées et la queue est bleu foncé. La poitrine est roux orangé, les sous-alaires et les sous-caudales d'une nuance légèrement plus claire. Le bec est noir avec des commissures rouges. L'iris est brun foncé, les pattes rouges. Contrairement aux couleurs orangées qui sont d'origine pigmentaire (caroténoïde), le bleu et le vert des parties supérieures sont d'origine physique. La femelle adulte est identique au mâle, excepté la mandibule inférieure rouge-orange avec une pointe noire. Les juvéniles sont plus ternes que les adultes. Ils possèdent un dessus plus vert et un dessous plus pâle. Les plumes pectorales ont un liseré sombre. La pointe du bec est blanchâtre et les pattes sont d'abord noires.

Habitat :

Le martin-pêcheur se rencontre au bord des eaux calmes, propres et peu profondes, plutôt en des lieux abrités du vent et des vagues. Son existence reposant sur la capture de poissons en nombre suffisant, le martin-pêcheur doit disposer d'une eau pure et poissonneuse. Les rives, pourvues d'arbres et de poteaux utilisés comme des perchoirs sont appréciées. L'eau doit rester assez claire pour un bon repérage des proies.

Les adultes sont sédentaires si le climat le permet, mais les jeunes se déplacent parfois loin. Les habitats varient selon les saisons : en hiver, on observe des martins pêcheurs sur les côtes et dans les estuaires où ils fuient le gel des eaux douces. La plupart des martins-pêcheurs russes et chinois migrent loin au sud pour échapper aux conditions hivernales particulièrement dures et glaciales. Pendant la période de reproduction, ils fréquentent les cours d'eau pourvus de pentes abruptes et meubles. A défaut, ils se contentent des berges des étangs ou des sablières inondées.

Risques / Menaces :

Même si son aire de répartition est assez large, les effectifs sont en régression dans beaucoup de pays. Il semble que les hivers très rigoureux sont un des problèmes principaux. Néanmoins, les causes de la régression actuelle sont la pollution des rivières, les canalisations, les drainages qui troublent les eaux et la persécution par l'homme.

Mesures de gestion favorables à l'espèce :

- Amélioration de la qualité des eaux ;
- Protection des sites de nidification ;
- Restriction d'usage pour la pêche ou le camping ;
- Réglementation restrictive des loisirs en rivière ;
- Eviter le déboisement systématique des berges des cours d'eau ;